

# Formation et dissolution des couples en France dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

*Une évaluation empirique du pouvoir explicatif de la théorie du choix rationnel*

## Résumé de la thèse

Auteur de la thèse : Jean-François Mignot

Directeur de thèse : Louis-André Vallet

À partir des années 1960 ou 1970, dans les pays occidentaux, les femmes et les hommes se sont mis, entre autres choses, à se marier de plus en plus tard et de moins en moins souvent – alors que parallèlement ils cohabitaient hors mariage de plus en plus souvent –, et à divorcer de plus en plus souvent. Mais si les démographes et sociologues de la famille sont parvenus à décrire cette « seconde transition démographique » en détail, les explications qu'ils ont proposées apparaissent peu satisfaisantes, dans la mesure où elles ne restituent pas les « bonnes raisons » qu'ont eues les individus de modifier leurs comportements de formation et de dissolution des couples. Dans ce contexte, l'objectif de cette thèse est le suivant :

- utiliser de façon systématique la théorie du choix rationnel de façon à proposer des modèles explicatifs de la seconde transition démographique et d'autres phénomènes sociodémographiques observés en France dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ;
- soumettre ces modèles explicatifs à des tests empiriques sur données agrégées (internationales et françaises) ainsi qu'à d'autres tests empiriques plus sophistiqués (modèles de régression et modèles de durée) sur données françaises individuelles (principalement l'enquête *Étude de l'Histoire Familiale* (1999), mais aussi l'enquête *Femmes face au changement familial* (1985-1986)) ;
- évaluer dans quelle mesure les modèles explicatifs proposés par la théorie du choix rationnel améliorent notre compréhension de ces phénomènes en fournissant des explications qui soient non seulement *individuellement satisfaisantes* et *validées empiriquement*, mais aussi *cohérentes entre elles*.

Après avoir présenté ce qu'est la théorie du choix rationnel (1.1 et 1.2) et avoir montré en quoi elle peut être utile en vue d'analyser les phénomènes sociodémographiques (1.3), nous proposons et testons plusieurs modèles explicatifs susceptibles de répondre aux questions suivantes.

**i. Pourquoi les Français se marient-ils de moins en moins souvent et de plus en plus tard, et pourquoi cohabitent-ils de plus en plus souvent (2.1 et 2.2) ?**

L'explication la plus vraisemblable est que c'est l'introduction de la pilule (et non pas l'essor du travail des femmes ou du chômage des jeunes) qui a non seulement *contribué* le plus fortement à la baisse de la primo-nuptialité française au profit de la cohabitation, mais qui en outre l'a *déclenchée* en 1973 (l'année suivant la promulgation des derniers décrets d'application de la loi Neuwirth). Dans cette perspective, la pilule, en réduisant le risque de conception inopportune, aurait réduit pour les femmes le coût des relations sexuelles hors mariage (plutôt que dans le mariage), ce qui à son tour aurait réduit pour les femmes mais aussi pour les hommes les gains du mariage par rapport à la cohabitation. Ce modèle de la pilule permet d'expliquer de façon adéquate non seulement les évolutions de l'intensité et du calendrier de la primo-nuptialité et de la cohabitation en France dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi les variations de date de début de baisse de la primo-nuptialité au profit de la cohabitation entre départements français et entre pays occidentaux, ainsi que les variations des parts des naissances conçues hors ou avant mariage ou nées hors mariage en France et dans d'autres pays occidentaux dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

**ii. Pourquoi au sein des couples l'homme est-il généralement plus âgé que la femme (2.3) ?**

L'explication la plus vraisemblable est que c'est d'une part l'importance qu'accordent les hommes à l'attractivité physique ainsi qu'à la fertilité de leur conjointe (donc à sa jeunesse), et d'autre part l'importance qu'accordent les femmes au niveau ainsi qu'à la stabilité des ressources de leur conjoint (donc à sa maturité), qui conduisent hommes et femmes à préférer former des couples dans lesquels l'homme est plus âgé que la femme. Ce modèle permet d'expliquer de façon adéquate non seulement le caractère quasi universel de l'écart d'âge moyen entre conjoints au profit de l'homme, mais aussi la baisse de l'écart d'âge moyen entre conjoints (au fil du temps et entre sociétés) avec le développement socioéconomique, ainsi que, au sein des sociétés, les variations de l'écart d'âge moyen entre conjoints selon les âges des conjoints à leur mise en couple.

**iii. Pourquoi les couples français divorcent-ils et, plus généralement, rompent-ils de plus en plus souvent (3.1) ?**

Nous ne sommes pas parvenus à trouver d'explication qui, au regard des données empiriques, apparaisse plus vraisemblable que toutes les autres en vue d'expliquer la hausse de la divortialité en France et dans les autres pays occidentaux. Une raison centrale de cet échec réside dans le fait que, d'une part, il est difficile de saisir le phénomène à expliquer à

partir de données agrégées (l'accélération de la hausse de la divortialité n'est pas datée de façon très précise, et elle prolonge une hausse séculaire de la divortialité qui est datée de façon encore plus floue) et que, d'autre part, il est difficile de modéliser ce phénomène même à partir de données individuelles (la prise en compte des mécanismes qui ont concouru à autoentretenir la hausse de la divortialité exigerait d'estimer des modèles statistiques fort complexes). Cela dit, à la question consistant à savoir pourquoi tels couples rompent, plutôt que tels autres (3.2), la théorie du choix rationnel propose plusieurs mécanismes qui, chacun, permettent d'expliquer de façon adéquate l'effet de diverses caractéristiques des conjoints et du couple sur le risque de rupture.

#### **iv. Pourquoi est-ce que ce sont les femmes, et non les hommes, qui demandent le divorce et plus généralement initient la rupture d'union (3.3) ?**

L'explication la plus vraisemblable est que la féminité de l'initiative de la rupture serait due au fait que le type d'insatisfaction conjugale que tendent à ressentir les femmes serait un type d'insatisfaction – émotionnel – qui, pour être soulagé, requiert de trouver un conjoint qui désire s'engager émotionnellement dans son couple, ce qui requiert de quitter un conjoint insatisfaisant dans l'espoir de trouver un autre conjoint, plus satisfaisant. Par contraste, le type d'insatisfaction conjugale qu'éprouvent le plus intensément les hommes serait un type d'insatisfaction – sexuel – qui, pour être soulagé, requiert non pas de trouver un autre conjoint que le sien, mais un conjoint supplémentaire, ce qui requiert de conserver un conjoint insuffisamment satisfaisant dans l'espoir d'y ajouter un autre conjoint. Ce modèle permet d'expliquer de façon adéquate non seulement le caractère général de la féminité de l'initiative de la rupture, mais aussi le fait que la mésentente au sein du couple accroît très sensiblement la probabilité que ce soit la femme (plutôt que l'homme) qui initie la séparation et demande le divorce, ainsi que le fait que le vieillissement du conjoint accroît la probabilité que ce soit l'homme (plutôt que la femme) qui entretienne une relation extraconjugale.

Au total, malgré les inévitables difficultés que peut parfois poser son application à telles ou telles données, il apparaît que la théorie du choix rationnel constitue pour le chercheur en sciences sociales un outil précieux : l'utilisation systématique de cette théorie fournit une meilleure compréhension des phénomènes observés (en plus d'offrir des pistes de recherche originales).